



**DEC105333INSU**

*Décision portant nomination de Monsieur François PAJOT en qualité de chargé(e) de mission.*

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique.

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°100001 DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,

**DÉCIDE**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Monsieur François PAJOT, directeur de recherche du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011. Sa mission est d'assurer le suivi des programmes Physique Chimie du Milieu Interstellaire (PCMI) et Physique Stellaire (PNPS), les actions spécifiques « observatoire virtuel » et « Alma », ainsi que du groupe de travail « Concordia ».

Pour l'exercice de cette mission, M. PAJOT demeure affecté au sein de l'Institut d'Astrophysique Spatiale (IAS – UMR 8617), bât. 121, 91405 Orsay

**Art. 2** – Du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, M. PAJOT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Art. 3** – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du Centre national de la Recherche Scientifique et prise en charge par la Délégation Régionale Ile-de-France Sud.

**Art. 4** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs